



Spectacle gratuit pour les enfants

Par **vanlades**, le **25/09/2012** à **19:15**

Bonjour,

je suis président d'une association loi 1901. je veux organiser un spectacle pour les enfants de ma commune dont les places d'entrées sont gratuites. le spectacle me coute 450 €, j'ai le budget pour le faire. Cependant, dans mon village il y a une ancienne secrétaire juridique qui me dit que cela n'est pas légal conformément à l'article 1 de la loi 1901 et que je dois faire payer les entrées. Sachant qu'il s'agit d'un spectacle pour Noël, je ne veux pas faire payer les entrées.

Quand est il de la légalité de cette organisation. Dois-je abandonner ce projet ? auriez des textes ou jurisprudence qui pourraient me permettre d'organiser un tel spectacle .Si je dois faire payer les entrées je préfère annuler simplement le projet.

merci.

Par **Tisuisse**, le **26/09/2012** à **07:40**

Bonjour,

Si cette personne est secrétaire d'un juriste (notaire, avocat, huissier, etc.) elle n'en est pas pour autant juriste elle-même. Dans la mesure où les locaux, dans lesquels le spectacle va se dérouler, correspondent aux règles de sécurité, dans la mesure où vous avez les autorisations administratives nécessaires, vous pouvez très bien faire entrée gratuite, rien ne s'y oppose. Cette secrétaire ferait bien de relire la loi de 1901 qui régit les associations.

Par **vanlades**, le **26/09/2012** à **15:18**

merci beaucoup pour cette réponse.

Parallèlement j'ai appelé la sous préfecture et les impôts qui m'ont dit exactement la même chose.

Par **chaber**, le **26/09/2012** à **16:45**

bonjour

Depuis de nombreuses années, mon club organise un arbre de Noël et jamais nous n'avons fait payer d'entrée

Je ne peux donc que confirmer les dires de mon confrère.

Il est sage de prévoir sur la porte d'entrée une affiche "soirée privée"

Par **Tisuisse**, le **26/09/2012** à **18:45**

Et de distribuer des cartons d'invitation aux seules personnes concernées ce qui vous évitera des mauvaises surprises.

Par **chaber**, le **26/09/2012** à **19:30**

exact. C'est ce que nous faisons avec un coupon-réponse pour la bonne organisation (environ 350 parents et enfants)